

LE PETIT MENSUEL



AOÛT

2026

ARRÊT SUR IMAGE



C'est avec une émotion non dissimulée que nous avons écouté et vibré avec la formation **Arcambole** ce samedi 4 juillet 2026. Après-midi autour de la polyphonie médiévale au musée puis, en soirée, à la salle Polyvalente Drouot.

Ces musiciens s'attachent à faire découvrir la musique savante de ces siècles méconnus, contrastés, extrêmement riches et dont l'évolution des instruments comme de la polyphonie instruisent notre connaissance de la musique et des échanges à travers l'Orient et l'Occident.



Le concert sur la Polyphonie médiévale à l'espace Drouot a rencontré son public.

Atelier écriture du 15 juillet à la bibliothèque autour des animaux : Petits et grands se sont retrouvés autour de la table afin de produire des écrits sur le thème proposé des animaux.

C'est dans la joie et la bonne humeur que les talents se sont exprimés. Très beaux moments de partage et de convivialité avant un goûter bien mérité.



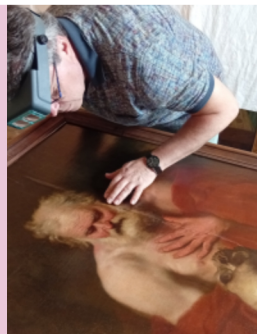
Prochain rendez-vous le 19 août pour un atelier écriture « cadavres exquis »

Magnifique mosaïque réalisée par les élèves de l'internat du collège Marie de Luxembourg et les élèves du micro collège.

Merci à ABC carrelage d'avoir permis aux jeunes de s'investir pleinement dans ce projet collectif.



Suite à un sinistre dans la toiture du **Musée Jeanne d'Aboville** durant les orages de juin, une oeuvre est examinée par un restaurateur.



Le café littéraire en juin à la **Bibliothèque municipale** a permis des échanges riches et des découvertes littéraires et culturelles.



SONDAGE - RAPPEL

Chère lectrice, cher lecteur,

RAPPEL ! Pour sa nouvelle parution, votre Petit Mensuel fait peau neuve et évolue. Il en sera de même pour sa distribution. **À partir du mois d'octobre**, le Petit Mensuel ne sera plus automatiquement distribué dans les boîtes aux lettres. Il est encore temps de penser à nous faire connaître votre choix de lecture. Les personnes ayant déjà répondu et retourné leur coupon en mairie n'ont pas à le faire de nouveau.

BULLETIN D'INSCRIPTION

✕ NOM : PRENOM :

✕ ADRESSE :

✕ TÉLÉPHONE : MAIL :

- ☐ JE SOUHAITE RECEVOIR LE PETIT MENSUEL, AU FORMAT PAPIER, DANS MA BOITE AUX LETTRES
- ☐ JE ME DÉPLACERAI POUR VENIR CHERCHER MON PETIT MENSUEL AU FORMAT PAPIER
- ☐ JE M'INFORME DES ÉVÈNEMENTS, DE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE SUR LE SITE INTERNET, SUR FACEBOOK

Bulletin d'inscription à déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la Mairie,
à renvoyer au 37 rue de la République ou par mail à mairie@ville-laferre.fr

INTERVIEW

Découvrez une association :

Ce mois-ci, je vous présente le **L.O.C.A.L.** au 90 rue de la République à La Fère.

Loisirs et Culture est une association d'éducation populaire engagée au service des habitants de l'Aisne. L'Espace de Vie Sociale de La Fère accueille enfants, jeunes et adultes pour partager des moments conviviaux, développer des projets et renforcer la vie locale.

Depuis le printemps 2019 « ça bouge à La Fère ! ». Loisirs & Culture a tissé ses liens avec les habitants de tous les âges, en les mobilisant autour de temps festifs, de sorties et d'ateliers divers. L'équipe, composée d'Aurore et Bérénice, vous propose un point d'accueil numérique et un coin de jardin. Allez les retrouver autour d'un café, pour échanger et envisager ensemble vos projets.

Retrouvez leur actualité sur la page Facebook «ça bouge à La Fère»



INFORMATION

Les règles relatives au **démarchage téléphonique** évoluent en application de la loi du 30 juin 2025. Cette réforme vise à renforcer la maîtrise par chacun de ses propres choix commerciaux et à garantir que seuls les consommateurs ayant donné leur accord puissent être contactés.

À partir du 11 août 2026 : consentement obligatoire.

Un professionnel ne pourra plus vous contacter à des fins commerciales sans avoir recueilli au préalable votre consentement explicite, libre, spécifique, éclairé et révoquant. En pratique, cela signifie que vous ne pourrez être démarché par téléphone qu'à la condition de l'avoir expressément accepté au préalable.



Vivre à LA FERRE : « DONNONS LA PAROLE AUX HABITANTS DE NOS QUARTIERS »

Notre objectif : vous associer à la vie de la commune :

- pour que notre ville et votre quartier soient plus agréables à vivre
- pour que la communication entre vous et les instances locales soit plus fluide (mairie-bailleur...)
- pour que vous puissiez mettre en place des animations ou/et des sorties, la liste n'est pas exhaustive...

Les moyens à mettre en œuvre :

- créer une structure dans laquelle vous pourrez exprimer vos attentes, vous impliquer ou pas (à définir ensemble dans un cadre structuré), ou tout simplement participer ponctuellement à une sortie, vous-même ou vos enfants, c'est vous qui choisissez !
- aussi, nous vous proposons de répondre à quelques questions qui nous aideront à mieux vous connaître, une sorte de « petit audit », où nous ne collectons pas d'informations personnelles.

Les atouts de notre ville sont :

- les espaces verts
- la vie associative et sportive
- la propreté de notre ville à laquelle vous participez

VIVRE À LA FÈRE

DONNONS LA PAROLE AUX HABITANTS DE NOS QUARTIERS



- les fêtes et les rendez-vous proposés par votre mairie (emploi et formation-seniors-personnes en situation de handicap...)
- la proximité des commerces
- les écoles
- la sécurité (caméras, ...)

C'est à vous : Merci d'entourer les points qui sont importants pour vous, vous pouvez aussi les numéroté par ordre d'importance pour vous, par exemple : n°1 "les espaces verts", ...

Rencontrez-vous des problèmes dans votre voisinage ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui lesquels ?

Connaissez-vous vos voisins ? ☐ OUI ☐ NON

Certains de vos voisins sont des seniors ? ☐ OUI ☐ NON

Vous leur proposez une aide pour faire leurs courses ou pour porter les sacs ? ☐ OUI ☐ NON

Vous aimeriez améliorer :

• votre cadre de vie- lieu de convivialité, fleurissement, potager associatif ☐ OUI ☐ NON

ou autre suggestion

• faire partie d'un réseau d'échanges et de savoirs vous intéresse ? ☐ OUI ☐ NON

Souhaitez-vous être informé sur le fonctionnement de ce type de réseau ? ☐ OUI ☐ NON

Merci d'indiquer votre quartier, ou le nom de votre rue :

Nous restons à votre écoute. Francine Boulard et son équipe.

Bulletin d'inscription à déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la Mairie,
à renvoyer au 37 rue de la République ou par mail à mairie@ville-lafere.fr

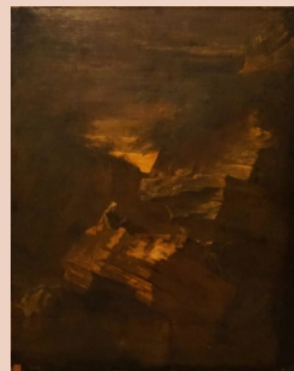
Un tableau inédit des réserves du musée de La Fère en restauration



En mai, une grande toile d'un mètre cinquante de haut a été sortie précautionneusement des réserves du musée Jeanne d'Aboville pour prendre la route de l'atelier de restauration. En effet, la Municipalité de La Fère, soucieuse de l'entretien des collections de son musée poursuit la politique de restauration qui est celle de l'établissement depuis treize ans avec des peintures inédites, comme celle-ci qui n'a pas été présentée au public depuis plusieurs dizaines d'années.

Initialement attribuée à Salvator Rosa, artiste napolitain du XVII^e siècle, on ignore pour le moment s'il s'agit d'une œuvre de la main du maître ou d'une copie. Le sujet de la toile reste également sujet à débat : un ermite placé au centre du paysage rocheux lit calmement face à un dragon. Cette représentation peut faire allusion à la vie d'un saint sauroctone (qui dompte ou tue des monstres), ou à un récit épique médiéval.

Entreposée dans les réserves, l'état de conservation de cette œuvre a été jugé mauvais : elle présente des petits accidents et des usures importantes sur ses bords qui rendent le tableau difficilement lisible aujourd'hui à cause de son vernis oxydé.



Deux restauratrices vont intervenir sur cette œuvre, à la fois pour traiter son support, la toile, et également la couche picturale. Le tableau fera également l'objet d'un nouvel encadrement à son retour de restauration.

Rendez-vous au musée de La Fère dans quelques mois pour découvrir la peinture métamorphosée !

CIVISME

Il fait chaud et avec ces températures caniculaires, l'envie est forte de profiter des jardins et parcs. Il faut faire attention à ne pas déranger, le tapage diurne est sanctionné tout comme le tapage nocturne.

La fausse idée du 22h00 est donc à bannir. (Code de la Santé Publique art R 1336-5 modifié par décret n° 2017-1244 du 7 août 2017/ Loi n° 2024-346 du 15 avril 2024 visant à adapter le droit de la responsabilité civile aux enjeux actuels.

L'utilisation de tondeuses ou d'autres appareils, thermiques ou électriques, peut vite devenir une nuisance sonore. La musique trop forte, les discussions prolongées et animées, les véhicules motorisés type deux roues, les klaxons en font aussi partie.

L'article R623-2 du Code Pénal prévoit des amendes de minimum 450€. Chacun doit y mettre du sien, et faire appel au civisme et à la courtoisie. Nos amis les animaux sont concernés par ce fléau. Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne nuise pas sous peine d'amende pouvant aller de 68€ à 450€.



BON SENS

Depuis quelques semaines, vous avez pu voir quelques changements dans La Fère.

En effet, pour le bien de tous et surtout pour la salubrité publique, les services techniques de la mairie ont installé des distributeurs de sac à crottes ainsi que des parcs pour que nos canidés fassent leurs besoins.

Il est rappelé à tous que les déjections canines sont interdites sur la voie publique ou sur les trottoirs selon l'arrêté du 2 mai 1994.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal (Article R632-1).

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 4^eme classe.

L'amende pour déjection canine est donc fixée à 135 euros.



Concours des Maisons Fleuries 2026



C'est sous une météo clémente, ce mercredi 22 juillet, que le jury du concours des maisons fleuries 2026 a visité les jardins, balcons et terrasses des personnes inscrites.

Nous avons eu d'agréables surprises...

Rendez-vous dans quelques semaines pour connaître les résultats.



Atelier écriture gratuit "Cadavres exquis" avec Renaud Cousin
sur réservation à bibliotheque@ville-lafere.fr
ou au 06 34 39 71 42



Atelier Stop Motion :
à la Bibliothèque de l'Espace Drouot,
de 14h à 17h, Gratuit, à partir de 10 ans,
sur réservation à bibliotheque@ville-lafere.fr
ou au 06 34 39 71 42



Visite VIP au Musée Jeanne d'Aboville : Profitez d'un moment de découverte privilégié des Collections en compagnie du directeur du musée lors d'une visite guidée VIP ! En dehors des heures d'ouverture au public, explorez les collections et découvrez des inédits des réserves. Attention uniquement sur réservation car places très limitées !

Durée : 1h30 environ, 4€, sur réservation au 03 23 56 71 91 ou via musee-daboville@ville-lafere.fr
(non-accessible aux personnes à mobilité réduite)



Ma première visite guidée du musée pour les familles :
Lors de cette visite destinée aux plus jeunes accompagnés de leurs parents, le musée proposera un propos adapté pour permettre d'appréhender les collections à hauteur d'enfant.

A partir de 6 ans (gratuit pour les enfants), Durée : 45mn, 4€ pour les adultes,
sur réservation auprès du musée au 03 23 56 71 91
ou via musee-daboville@ville-lafere.fr



Attention, **Mercredi 19 août après-midi**, votre **bibliothèque** sera ouverte uniquement pour l'atelier écriture "Cadavres exquis".

Dès à présent



Cours d'Anglais gratuits, adultes (à partir de 20 ans), les jeudis soir, de 18h à 19h (et ultérieurement de 19h à 20h), à la salle du club "Loisirs et Culture", située dans la cours arrière de la Mairie (accès par le porche du Musée Jeanne d'Aboville).

Parking Place de l'Europe (juste en face du Musée).

Commencement des cours le **jeudi 10 septembre** à 18h précise (soyez ponctuel). Inscription, dès maintenant, auprès de Betty, au 06 65 10 58 77. Attention, nombre de places limité.



Vous êtes **Laférois**, nouvellement **diplômé en DNB** (Diplôme National du Brevet), **Baccalauréat**, ... avec **mentions** assez bien, bien ou très bien.

La ville vous récompense lors d'une cérémonie en votre honneur. Faites-vous connaître en mairie, avant le 30 novembre 2026, avec une copie de votre diplôme (ou relevé de notes), une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

CINÉ D'ÉTÉ 2026

Des places de cinéma à tarif réduit

Attention, dernières contremarques disponibles en Mairie à utiliser jusqu'au 15 septembre 2026

Offert par



Toutes les infos sur



RAPPEL DE VOS PERMANENCES EN MAIRIE



Les **permanences pour les inscriptions scolaires et la restauration scolaire 2026-2027** se feront du mardi 18 août, jusqu'au lundi 31 août, en Mairie, selon les horaires suivants :

- Mardi 18/08 de 13h40 à 17h30,
- Lundi 24/08, de 8h10 à 12h et de 13h40 à 17h30
- Lundi 31/08, de 8h10 à 12h

- Jeudis 20 et 27/08, de 8h10 à 12h et de 13h40 à 17h30,
- Vendredis 21 et 28/08 de 8h10 à 11h.

Dès le 1er septembre, les permanences reprendront leurs horaires habituels, les jeudis de 8h10 à 12h et de 13h40 à 17h30 pour les inscriptions scolaires et de 8h10 à 10h pour la restauration. **Attention ! Pour le jour de la rentrée, les réservations de la restauration scolaire, seront closes le jeudi 27/08 à 10h précise.**



Permanences des Adjointes en Mairie les mercredis matin, de 10h à 12h
Sur rendez-vous, en vous présentant à l'accueil de votre Mairie, en appelant le 03 23 56 62 00 ou par mail : accueil@ville-lafere.fr



Permanences du Service Urbanisme de votre Mairie les mardis de 13h40 à 17h30 et les jeudis de 8h10 à 12h
Sur rendez-vous au 03 23 56 62 00 ou par mail : urbanisme@ville-lafere.fr

Retrouvez toutes les infos de votre Ville

Site de la Ville de LA FÈRE



<https://ville-lafere.fr/>

Facebook officiel de LA FÈRE



<https://www.facebook.com/VilleDeLaFereOfficiel/>

Site du Musée Jeanne d'Aboville



<https://mjaboville-lafere.fr/>

Facebook du Musée



<https://www.facebook.com/mjaboville/>

Facebook de la Bibliothèque



facebook.com/Bibliothèque-de-La-Fère